



Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion
Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées

CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'INSPECTEURS DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ANNEE 2023

Mardi 30 mai 2023

de 13h00 à 16h00 (horaire de métropole)

1^{ère} épreuve écrite d'admissibilité : durée 3 heures – coefficient 4

Epreuve composée d'une série de quatre à six questions à réponse courte se rattachant aux politiques sanitaires et sociales ou portant sur des éléments essentiels de droit public.

- 1 - La prise en charge des personnes âgées : qui est compétent ?
- 2 - La place de l'utilisateur dans les politiques sanitaires et médico-sociales
- 3 - L'organisation de la lutte contre les épidémies en France
- 4 - La lutte contre les violences faites aux femmes

IMPORTANT : TOUTES LES QUESTIONS DOIVENT ETRE TRAITÉES